



## DÉCISION

DEC20024

### **Portant attribution du contrat de renouvellement des systèmes d'information - Lot 2 : Acquisition de matériel informatique et prestations associées**

Le Maire de Nort-sur-Erdre ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4° et L. 2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles R 2123-4 à R 2123-6, R 2131-12, R 2131-13 et R 2131-18 ;

Vu la délibération du 14 novembre 2017 au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'Avis d'Appel Public à Concurrence publiée le 24 janvier 2020 ;

Considérant les trois offres de candidats reçues ;

Considérant la nécessité pour la Commune de Nort-sur-Erdre de garantir le bon fonctionnement de son parc informatique ;

Considérant l'offre la mieux disante de l'entreprise STIM PLUS SARL ;

### D É C I D E

**Article 1** : De signer le marché public de renouvellement des systèmes d'information – lot 2 : acquisition de matériel informatique et prestations associées avec l'entreprise :

**STIM PLUS SARL**, située 166 avenue Georges Clémenceau 92 000 NANTERRE

**Article 2** : Le marché à bons de commande est signé pour une durée de 3 ans et un montant minimum de 25 000 € HT soit 30 000 € TTC et maximum de 100 000 € HT soit 120 000 € TTC.

**Article 3** : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte. Un extrait en est affiché à la porte de la mairie.

Fait à Nort-sur-Erdre, le 22 juin 2020

Le Maire,  
Yves DAUVÉ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de sa publication, soit de sa notification.

Acte qui a été reçu en Préfecture le 23/06/2020

et publiée le 23/06/2020

N° de télétransmission : 044 - 214401101 - 20200622 - DEC 2024 - AR